

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION SPORTIVE "24H DU LAC"

Par l'association ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Votre dossard a été obtenu après votre inscription et la validation des 200€ sur votre cagnotte, pour une des formules suivantes :

Formule individuelle 24h : le participant relève le défi "24h du lac" seul et s'engage à rouler pendant 24h ;

Formule équipe 24h : les équipes seront composées de 2 à 5 cyclistes se relayant pendant 24h.

Tous doivent respecter le parcours sans nombre de tours imposés ni chronométrage.

Les challengers sont des personnes majeures: les sièges bébés, carrioles ou tout autres éléments attachés au vélo portant le dossard seront interdits.

Les participants s'engagent à être en bonne condition physique afin de réaliser la manifestation sans se mettre en danger. Il est vivement conseillé de consulter un médecin avant la manifestation.

Les vélos électriques sont autorisés.

Le départ : Esplanade des Marquisats, au quai de la Tournette

L'arrivée : Esplanade des Marquisats, au quai de la Tournette

SÉCURITÉ

Port du casque

Le port du casque est obligatoire pour tous les participants.

Pelotons

Il est formellement interdit de rouler en peloton de plus de 5 personnes sur l'ensemble du parcours.

Téléphone mobile

Nous vous demandons de toujours avoir un téléphone mobile sur vous durant l'événement, afin de pouvoir signaler tout problème éventuel.

Éclairage nocturne

De la tombée de la nuit à l'aube (nuit de samedi à dimanche), l'éclairage public sera coupé autour du lac d'Annecy, rendant certaines portions du parcours totalement sombres. En conséquence, l'équipement suivant sera obligatoire :

- Lumières avant et arrière sur votre vélo conformément au code de la route.
- Gilet réfléchissant obligatoire (ce gilet ne sera pas requis en journée). Nous vous conseillons également de vous munir d'éclairages puissants ou d'une lampe frontale.

Contrôles de sécurité

Pour des raisons de sécurité, ces consignes seront strictement appliquées. Des contrôles seront effectués au départ des 24h du Lac ainsi qu'à chaque tour au stand d'Annecy une fois la nuit tombée.

Respect du code de la route

Les concurrents doivent scrupuleusement respecter le code de la route, y compris les panneaux et feux de circulation sur la piste cyclable et la chaussée.

Conseils pratiques

Nous vous recommandons de vous munir de :

- Un cuissard, des gants de vélo, une gourde et un coupe-vent.

- Des éléments réfléchissants pour la nuit.

Esprit de l'événement

Les 24h du Lac ne sont ni une course ni une compétition chronométrée. Roulez à votre rythme, en respectant le code de la route et les autres usagers. L'objectif de cet événement est de soutenir la recherche, en veillant avant tout à la sécurité de chacun.

Chacun est responsable de son matériel et l'organisation décline toute responsabilité :

- en cas de vol ou de détérioration le jour de la manifestation.
- en cas d'accident ou de défaillance physique.

L'organisation se réserve le droit d'annuler le départ d'un challenger si son vélo ne respecte pas les conditions de sécurité en vigueur.

POINT DE CONTRÔLE ET RAVITAILLEMENT

L'organisation tiendra :

- un point de contrôle et un premier ravitaillement sur la commune d'Annecy du 14.06.25 à 10h jusqu'au 15.06.25 à 10h (sans interruption pendant la nuit).
- un deuxième ravitaillement sur la commune de Doussard le 14.06.25 de 11h à 22h

Les deux ravitaillements seront tenus par les organisateurs ou bénévoles et seront mi-parcours l'un de l'autre. Ils proposeront de l'eau, de la nourriture et des boissons sucrées.

Les repas du samedi midi et du samedi soir seront à prévoir par les participants, l'organisation mettra de l'eau et du jus de fruit à disposition.

Vous trouverez aux alentours des commerces de proximité. Il faudra bien anticiper pour les repas du samedi soir, certains commerces ferment leurs portes à partir de 19h.

Les organisateurs ou bénévoles comptent les tours des cyclistes à chaque passage au point de contrôle à Veyrier-du-Lac.

DROIT À L'IMAGE

La participation aux 24h du lac implique obligatoirement que les participants donnent leur accord aux organisateurs, médias et réseaux sociaux, d'utiliser leur image pouvant figurer sur les photos ou vidéos prises lors des 24h du lac.

L'utilisation de ces images ne pourra en aucun cas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des participants.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

1. J'applique le code de la route en toutes circonstances.
2. J'utilise un vélo en bon état mécanique (freins, pneus gonflés).
3. J'adapte mon comportement aux conditions de circulation.
4. Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède.
5. Je vois et je prends toutes les dispositions pour être vu(e).
6. Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité, ni celle des autres usagers de la route.
7. Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident (tél 18 ou 112).
8. Je respecte la nature et son environnement ainsi que les autres usagers de la route.

AUTRES POINTS

La manifestation "24h du lac" n'est ni une course ni une compétition et ne sera pas chronométrée.

Les coureurs recevront chacun une chasuble arborant leur numéro de dossard, le logo de la course et celui de l'ARSLA, afin d'être visibles tout au long de l'événement. Porter cette chasuble, c'est non seulement marquer son appartenance à l'événement, mais aussi participer à un mouvement solidaire et contribuer à la sensibilisation du public à notre cause !

Attention : les chasubles devront être restituées à la fin de la course à l'équipe des 24h du Lac !

Le règlement devra être signé par les participants soit lors de l'obtention de leur dossard soit à la première prise de relais du coureur.

- Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et m'engage à respecter ses conditions.
- Je certifie sur l'honneur être en bonne condition physique afin de participer aux "24h du lac".
- Je m'engage à être assuré(e) personnellement lors de la manifestation "24h du lac".

Date, mention "lu et approuvé", nom et signature :